



FORMULAIRE D'INSCRIPTION DES EXPOSANTS FOIRE À TOUT

Date de la manifestation : 13/09/2026

Lieu : 02 rue de la Gare Saint-Pierre-lès-Elbeuf

Horaires : 06h00 – 18h00

INFORMATIONS DE L'EXPOSANT

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal : **Ville :**

Téléphone :

Adresse e-mail :

RÉSERVATION DE L'EMPLACEMENT

Nombre de mètres réservés : m

Tarif : € / mètre

Montant total : €

Véhicule sur l'emplacement : ☐ Oui ☐ Non

Si oui :

- **Type :**
- **Immatriculation :**

PIÈCES À FOURNIR

☐ Copie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité.

☐ Règlement de l'inscription.

Attention : la présentation de la pièce d'identité originale sera obligatoire lors de votre arrivée.

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e),

Certifie sur l'honneur que les objets proposés à la vente sont des biens personnels usagés dont je suis propriétaire.

Je déclare participer à cette foire à tout dans le respect de la réglementation applicable aux ventes au déballage et reconnais avoir pris connaissance du règlement de la manifestation.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'exposant (précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Signature :

CADRE RÉSERVÉ À L'ORGANISATION

N° d'emplacement :

Longueur attribuée : m

Montant perçu : €

Mode de règlement :

☐ Espèces Carte bancaire ☐

Dossier complet :

☐ Oui ☐ Non

Observations :

.....

Nom et signature du responsable :

Modalités sur place – Foire à tout

- Accueil et installation des exposants à partir de 6h00.
- Les exposants doivent respecter les horaires d'installation et de départ communiqués par l'organisateur.
- Chaque emplacement comprend le stationnement d'un véhicule. Le véhicule devra rester sur son emplacement pendant toute la durée de la manifestation et ne pourra être déplacé avant la fin de la foire, sauf autorisation de l'organisateur ou en cas d'urgence.
- Chaque exposant est responsable de son emplacement et doit le maintenir propre tout au long de la journée.
- Tous les invendus doivent être impérativement repris par les exposants à la fin de la manifestation. Aucun objet, carton, meuble ou déchet ne devra être abandonné sur place.
- Chaque exposant est tenu de laisser son emplacement parfaitement propre à son départ.
- Les allées de circulation et les accès de secours doivent rester libres en permanence.
- Des toilettes sont mises à la disposition des exposants du côté de l'entrepôt « *LE GRENIER DE LA GARE* ».
- Les exposants sont responsables des objets qu'ils exposent et vendent.
- L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration des biens.
- Le non-respect du présent règlement pourra entraîner l'exclusion de la manifestation et le refus d'inscription aux prochaines éditions.

Horaires de la manifestation

- **À partir de 6h00** : accueil et installation des exposants.
- **8h00** : ouverture de la Foire à tout au public.
- **18h00** : fin de la manifestation (à adapter si votre horaire est différent).

Signature :